

## « *Notre dignité est restée à la porte de la prison* »

Dans cette fiche, nous proposons de découvrir plusieurs témoignages ou histoires de personnes témoins ou victimes d'arrestation et/ou de détention arbitraire. Ces témoignages et histoires proviennent de différents rapports d'Amnesty International.

### multiples témoignages

#### Les Baha'is, Yémen

Le rapport, intitulé « *Relâché et exilé : torture, procès injustes et exil forcé des Yéménites sous le règne des Houthi* », est le fruit d'une enquête minutieuse menée par Amnesty International sur ce qu'a vécu une minorité de non-combattants, dont des journalistes, des opposants politiques et des membres de la minorité religieuse baha'ie, libérés dans le cadre d'accords politiques en 2020, après avoir été détenus illégalement et torturés pendant des périodes allant jusqu'à sept ans. Une fois libérés, les Baha'is ont été contraints à l'exil, les Nations unies facilitant leur départ, tandis que huit prisonniers ont été bannis vers d'autres régions du pays.

Le 30 juillet 2020, six détenus baha'is ont été relâchés après avoir passé jusqu'à sept années en détention arbitraire. Au lieu d'être autorisés à rentrer chez eux, ils ont été obligés de quitter le Yémen et ont été transférés directement à l'aéroport de Sanaa. Ils sont montés à bord d'un avion de l'ONU à destination d'Addis-Abeba en Éthiopie, ce qui laisse penser que l'ONU était informée de leur exil forcé. Ces Baha'is expulsés sont toujours bannis du Yémen à ce jour.

Un membre de la communauté baha'ie a raconté qu'il avait été conduit directement à l'aéroport à sa libération : « *Je les ai suppliées [les autorités] de me laisser voir mon père, mais en vain. Il a 80 ans et je ne le reverrai plus jamais. C'est la chose la plus terrible de toute ma vie, de devoir abandonner mon père derrière moi.* »

D'après au moins huit autres prisonniers libérés en octobre 2020, les autorités houthies les ont transférés directement de leur lieu de détention à l'aéroport et leur ont ordonné d'embarquer dans des avions en partance pour les aéroports d'Aden et Say'oun, des régions sous contrôle du gouvernement yéménite internationalement reconnu. L'un des journalistes, qui était maintenu en détention arbitraire depuis plus de cinq mois alors qu'un tribunal avait ordonné sa libération, a déclaré :

*« Nous voulions rester à Sanaa, mais les Houthis ont refusé de nous libérer sans condition, alors que le tribunal a statué en faveur de notre libération. Nous n'avions pas d'autre choix que d'accepter cet accord et de quitter le nord [une zone sous contrôle des Houthis]. Ma maison et ma famille sont à Sanaa. Toute ma vie se trouve à Sanaa. »*

## José Pallais Arana, Nicaragua

José Pallais Arana est un avocat nicaraguayen bien connu et une personnalité politique nationale qui a occupé les fonctions de vice-ministre de l'Intérieur, de vice-chancelier et de membre du Congrès dans les gouvernements précédents. Il a toujours été très critique à l'égard des politiques répressives et des violations des droits de l'homme, dont celles du gouvernement dirigé par Daniel Ortega.

Le 9 juin 2021, des agents de la police nationale du département de León se sont présentés à son domicile et l'ont placé en détention sans présenter de décision de justice et alors qu'aucun crime n'avait été commis en flagrant délit. Au moment de son arrestation, la police a indiqué que le juge validerait l'arrestation plus tard et elle n'a pas informé sa famille du lieu où il était emmené. Les autorités qui l'ont appréhendé ont pris des photos de José Pallais, dans un but de stigmatisation et de dérision, qui ont ensuite circulé sur les médias sociaux avec des messages désobligeants. Par la suite, le bureau de sa femme a été perquisitionné et cinq ordinateurs personnels ont été emportés sans qu'un mandat n'ait été présenté.

Le lendemain, sa famille s'est rendue dans les locaux de la Direction de l'assistance judiciaire (DAJ), où sont habituellement emmenés les détenus, mais les policiers à la réception ne leur ont donné aucune information sur lui. Bien qu'ils aient refusé de confirmer le lieu où il se trouvait, les fonctionnaires de la DAJ ont accepté de lui remettre quelques articles d'hygiène personnelle.

Selon les informations disponibles, José Pallais souffre de maladies chroniques graves, notamment de diabète de type II, d'hypertension artérielle, de cardiomégalie, d'apnée du sommeil, de dyslipidémie, de maladie pulmonaire oblique chronique et de reflux gastro-œsophagien. En d'autres termes, il nécessite un traitement médical permanent et une surveillance médicale périodique.

À l'occasion, les autorités de la DAJ ont demandé aux membres de la famille d'apporter des médicaments, vraisemblablement pour lui. Cependant, selon les dossiers de la famille, certains des

médicaments demandés ne font pas partie de sa médication habituelle et, à d'autres occasions, la fréquence des demandes ne correspond pas à la quantité de médicaments livrés.

En raison de ses multiples problèmes de santé, sa famille et son représentant légal ont indiqué à Amnesty International qu'ils avaient fait appel à plusieurs reprises à diverses autorités, notamment au bureau du Procureur général, à la DAI, aux autorités judiciaires et au bureau du *Ombudsperson* [chargé de la représentation des autorités publiques] pour la protection des droits humains, pour demander que José Pallais bénéficie de soins médicaux spécialisés. Dans certains cas, les autorités n'ont pas répondu et dans d'autres, elles ont indiqué qu'un autre organisme d'État, que la famille avait déjà contacté, était celui qui avait le pouvoir de prendre une décision à ce sujet. La vérité est que l'endroit où il se trouve et la question de savoir s'il reçoit les soins médicaux dont il a besoin restent incertains et que sa vie pourrait donc être en danger.

*« Toutes les familles souffrent, c'est un jeu macabre avec les familles de nous faire venir trois fois par jour [à la DAI] dans l'espoir d'apprendre quelque chose sur [les détenus]. »* Membre de l'entourage de José Pallais

### Omar García, disparition des étudiants d'Ayotzinapa, Mexique

Dans la nuit du 26 septembre 2014, environ 80 étudiants de la Escuela Normal de Profesores Rurales d'Ayotzinapa ont saisi des bus dans la ville d'Iguala (État de Guerrero) en préparation d'une manifestation à Mexico. La police et des hommes armés les ont attaqués, tuant au passage trois étudiants et trois passants, et blessant des dizaines de personnes. La police a procédé à l'arrestation arbitraire de 43 étudiants. 41 d'entre eux sont toujours portés disparus.

Omar García est un étudiant en deuxième année à l'école normale rurale Raúl Isidro Burgos d'Ayotzinapa, à Iguala, État de Guerrero au Mexique. Le soir du vendredi 26 septembre 2014, Omar García, 24 ans, rédigeait un exposé quand il a reçu un appel désespéré de l'un de ses amis qui se trouvait dans un car dans la ville voisine d'Iguala.

Son ami lui a dit que des policiers étaient en train de tirer de manière aveugle sur un groupe d'étudiants qui traversaient la ville pour se rendre à une manifestation organisée à Mexico afin de commémorer le massacre d'étudiants non armés le 2 octobre 1968 sur la place de Tlatelolco.

*« J'étais choqué et très inquiet. Je suis sorti de ma chambre en courant et j'ai appelé mes amis. "Nos copains se font tirer dessus à Iguala, il faut y aller !", ai-je crié. On était tous bouleversés.*

*Une trentaine d'entre nous sont allés à Iguala. À notre arrivée nous nous sommes rendus dans les hôpitaux, les tribunaux et à la prison. Nous avons demandé partout aux gens s'ils avaient vu nos amis. Mais ils ont tous dit qu'ils ne les avaient pas vus.*

*Les gens avaient peur, très peur. Personne ne voulait être mêlé à cette histoire. On voyait qu'ils avaient peur de parler. "Ils ne sont pas là, on ne sait rien." : c'est ce qu'ils nous disaient tous. Mais 43 personnes avaient disparu. Pourquoi personne ne voulait rien dire ?*

*Nous avons pensé qu'ils étaient détenus dans une prison et que nous irions les y récupérer le lendemain. Nous n'avons à aucun moment pensé à une disparition forcée, nous avons seulement lu des choses à ce sujet dans des livres d'histoire ou à propos de Ciudad Juárez et d'autres endroits. Nous n'avions jamais été confrontés personnellement à une telle chose. Les implications étaient affreuses. Les familles étaient désespérées.*

*Le 28 [septembre] nous avons réalisé qu'on les avait fait disparaître. Nous savons que ce sont des policiers qui les ont emmenés.*

*Jusqu'à présent, le gouvernement a réagi de manière honteuse. Je pense que nous sommes pris pour cible parce que nous le dérangeons. Il veut se servir de nous comme d'un exemple pour que les autres militants se taisent.*

*Je n'ai pas peur. Nous sommes plus forts grâce à la solidarité de gens du monde entier ; nous ne pouvons pas baisser les bras. De nombreux étudiants sont traumatisés par ce qui est arrivé, mais nous ne nous arrêterons pas tant que nous ne les aurons pas retrouvés.»*

## **Mahmoud Abu Zied alias Shawkan, Égypte**

Mahmoud Abu Zied, alias Shawkan, est un reporter photographe égyptien qui a été détenu pendant cinq ans et demi en Égypte. Son crime : avoir pris des photos de la dispersion violente d'une manifestation de la place Rabaa al Adawiya au Caire, en août 2013. Des dizaines de journalistes égyptiens ont été arrêtés au même moment que lui. Certains d'entre eux ont, depuis, été exécutés.

Shawkan risquait lui aussi la peine de mort. Son procès, qui a débuté en décembre 2015, a été reporté plus de 50 fois et a été entaché d'irrégularités. Lors du procès, l'accusation n'a pas produit d'éléments suffisants pour prouver qu'il était coupable des faits qui lui étaient reprochés. Il a donc finalement été libéré, en 2019, après avoir été arrêté et détenu de manière arbitraire pendant de longues années. Sa liberté est cependant partielle, car il a l'obligation de passer toutes ses nuits au commissariat de police pendant les cinq années qui suivent sa libération.

Le témoignage ci-dessous est une lettre que Shawkan a écrite, en 2015, depuis sa cellule, alors qu'il était encore en détention.

*« Ma vie a été bouleversée à jamais le matin du mercredi 14 août 2013. Je prenais des photos des gens qui manifestaient dans les rues du Caire lorsque la police est arrivée et a bouclé le quartier. Des milliers de gens ont été arrêtés sur le champ – pas seulement des partisans de Morsi, mais aussi des dizaines de personnes qui se sont trouvées au mauvais endroit au mauvais moment.*

*C'était comme dans un film américain. Comme si nous étions en guerre. Les balles, le gaz lacrymogène, le feu, les policiers, les soldats et les chars partout... J'ai vu les policiers armés prendre le contrôle de la place. Après m'être identifié comme reporter photographe auprès de la police, j'ai été arrêté en compagnie d'un collègue français indépendant, Louis Jammes, et du journaliste américain Mike Giglio.*

*Les mokhbers [policiers subalternes en civil] nous ont attaché les mains dans le dos avec une courroie en plastique comme on en utilise dans les guerres. J'ai été frappé par deux hommes à coups de poing et de ceinture – ma propre ceinture. Ils ont volé mon appareil photo, mon téléphone portable, ma montre et tout ce que j'avais sur moi. Puis ils nous ont fait monter avec plusieurs manifestants dans une voiture et nous ont emmenés au stade du Caire. J'ai pensé que j'allais mourir.*

*Notre groupe s'est alors retrouvé scindé. Jammes et Giglio ont été remis en liberté au bout de deux heures. Moi et les autres avons été maintenus au stade du Caire le reste de la journée, avant d'être transférés dans un poste de police. J'avais toujours les mains attachées dans le dos, avec les poignets en sang parce que le lien en plastique était très serré. J'ai encore les cicatrices.*

*Au poste de police, on a continué à me traiter comme si j'étais un criminel.*

*On m'a mis dans une cellule minuscule avec 39 autres détenus. Il faisait très chaud et nous étions 40 à l'intérieur. Il n'y avait pas de place pour s'asseoir et on ne pouvait pas respirer. Il n'y avait pas d'aération. On ne m'a rien donné à manger ou à boire pendant les trois jours où j'ai été détenu là.*

*Les policiers parlaient entre eux de la meilleure façon de nous frapper et de nous torturer, pour nous faire le plus mal possible. J'ai eu très peur, et j'ai pensé que j'allais mourir. Ils venaient toutes les heures et ils continuaient à me frapper, avec toutes sortes d'objets. Ce sont les jours les plus épouvantables de ma vie. Je sens de nouveau la douleur rien que d'y penser.*

*J'ai été frappé par cinq policiers en même temps, à coups de ceinture et de poing. Ils m'ont asséné des coups de pied avec leurs bottes. Je suis tombé par terre, mais ils ne se sont pas arrêtés. J'ai essayé de fermer les yeux, mais j'ai reçu des coups de boucle de ceinture à cet endroit. Je me suis retrouvé presque complètement aveuglé, je ne voyais plus la lumière. Tout était sombre.*

*Je n'ai reçu aucun traitement médical pour soigner mes blessures. Juste des coups.*

*Après trois jours interminables au poste, les policiers nous ont entassés dans un petit fourgon bleu foncé. Nous étions menottés deux par deux, tout serrés à l'arrière du fourgon. Il était déjà plein quand est venu mon tour de monter.*

*Les choses ont empiré quand nous sommes arrivés dans la cour devant la prison d'Abu Zabal. Les policiers ont verrouillé la porte et nous ont abandonnés là pendant sept heures, dans la chaleur étouffante en plein soleil, sans eau, sans nourriture, sans air.*

*À l'intérieur du fourgon, dans la chaleur torride du milieu de journée, les prisonniers étaient à bout de force. Beaucoup déliraient. Certains laissaient aux autres des messages à transmettre à leur famille au cas où ils mouraient. Il y avait une quinzaine de camions qui attendaient devant la prison, et cela prenait du temps de les vider l'un après l'autre. Nous étions dans le troisième fourgon. Nous ne pouvions pas respirer, avec cette température très élevée et le manque d'aération dans le camion. Nous attendions tous la mort. Avec ce que l'on me faisait subir, j'avais l'impression d'avoir été enlevé, et non pas arrêté.*

*Trente-sept prisonniers sont morts dans le fourgon qui se trouvait derrière la nôtre. J'ai entendu les cris des gens à l'intérieur lorsque la police a tiré des gaz lacrymogènes dans le véhicule, et j'ai vu l'expression des visages qui m'entouraient, dans le fourgon où j'étais. Nous étions totalement désemparés pour la plupart, complètement impuissants. Nous étions affalés par terre, en train de chercher de l'air. J'entendais les prisonniers autour de moi qui priaient, ils suffoquaient, et je me suis dit que j'étais en train de mourir. Après sept heures de torture, les policiers ont ouvert la porte en fer pour que nous accédions à la prison. J'ai été transféré à la prison de Tora quatre mois plus tard. Je suis en détention provisoire depuis 600 jours, simplement parce que j'ai pris des photos.*

*Notre dignité est restée à la porte de la prison.*

*La prison de Tora, c'est comme un cimetière. Je dors sur le sol, un carrelage glacé. Mes affaires sont suspendues à un clou au mur, au-dessus de mon matelas tout fin. Il y a une minuscule "cuisine" où nous préparons nos repas. Nous avons une unique plaque électrique, qui nous sert aussi à nous chauffer pendant les mois d'hiver. La "cuisine" jouxte les latrines, un simple trou dans le sol en béton. Une couverture est suspendue entre les deux coins, pour créer un semblant d'intimité. Notre dignité est restée à la porte de la prison.*

*Je partage avec 12 prisonniers politiques une cellule qui mesure trois mètres sur quatre. Nous restons parfois plusieurs jours, voire plusieurs semaines, sans voir le soleil ni respirer l'air du dehors.*

*Ma détention a été renouvelée sans interruption depuis que j'ai été arrêté, il y a 600 jours. Je n'ai été inculpé d'aucune infraction. On m'a jeté en prison sans qu'aucune enquête n'ait été menée sur les soi-disant charges que l'on me reproche.*

*Je suis un reporter photographe, pas un criminel. Psychologiquement, c'est insupportable d'être en détention illimitée. Même un animal ne survivrait pas dans ces conditions. »*

**Source** : Amnesty International

**Le petit +** : il existe également une fiche focus sur l'accès à la justice qui permet d'en savoir plus sur cette question et peut être utilisée en complément de cette fiche témoignage ainsi que diverses fiches d'activités, fiches à voir à lire ou encore fiches de jeux sur la question de l'accès à la justice. Toutes ces fiches sont à retrouver sur notre plateforme de ressources en ligne : [www.amnesty.be/plateforme](http://www.amnesty.be/plateforme)